

Grand Conseil : CEP

Le décret de création d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) sur les agissements du Conseiller d'Etat, Frédéric Hainard, a donc été accepté par le Grand Conseil.



Plus que la création de cette CEP, c'est bien les dysfonctionnements même au sein de l'exécutif qui ont été confirmés. En effet, le spectacle fut pour le moins déconcertant, le Conseiller d'Etat, Philippe Gnaegi, désavouant son collègue, Jean Studer, et l'accusant promptement d'intrigues et de mensonges.

En fait, nous savions déjà que l'exécutif ne répondait quasi plus de ses actes auprès du législatif. Maintenant, il est évident que certains membres de l'exécutif ne répondent même plus des leurs vis-à-vis de leur collègue.

Au delà d'un changement du Conseil d'Etat, le mal semble en vérité bien plus profond. Le peuple a toujours raison, certes, mais l'élection du Conseil d'Etat par celui-ci n'est qu'une illusion démocratique. La démocratie est un savamment mélange de dispositifs permettant d'assurer une pleine représentation du peuple et par là même la concrétisation de la volonté générale. Or, occasionnant une personnalisation des campagnes électorales à caractère démagogique, une élection de l'exécutif par le peuple et de surcroît au système majoritaire ne peuvent aboutir qu'à un blocage des structures démocratiques.

A l'instar du Conseil Fédéral, l'exécutif doit émaner du législatif, seul moyen de contenir le premier et ainsi d'assurer la formation et la concrétisation de la volonté générale.